

Contrat de ville “Engagements Quartiers 2030” :

Convention d'application communale



Commune d'Hersin-Coupigny



Table des matières

Préambule	3
Edito	4
Projet du quartier du « Regain »	6
Cartographie.....	6
Portrait statistique	7
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier	7
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	7
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	7
Les objectifs poursuivis sur le quartier.....	8
Projet du quartier « Cité Longuepierre – Beclet »	14
Cartographie.....	14
Portrait statistique	15
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier	15
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	15
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	15
Les objectifs poursuivis sur le quartier.....	16
Projet du quartier « Cité 10 – Fond de Sains »	22
Cartographie.....	22
Portrait statistique	23
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier	23
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	23
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	24
Les objectifs poursuivis sur le quartier.....	24
Organisation et pilotage local	31
Modalités de pilotage communal	31
Modalités d'animation du partenariat	32
Modalités d'animation citoyenne	33
Les signataires	35

Préambule

Sur la CABBALR, **25 quartiers présentent des fragilités socio-économiques plus élevées que le reste du territoire**. 16 quartiers denses et présentant un taux de pauvreté important, répartis sur 19 communes, ont été définis par l'Etat comme **“quartiers prioritaires pour la politique de la ville”** (QPV) et 9 territoires vulnérables, plus petits et moins denses mais présentant aussi des fragilités plurielles, ont été définis comme **“quartiers d'intérêt communautaire”** (QIC) par la CABBALR.

La **politique de la ville** vise à réduire cet écart de revenu entre les quartiers prioritaires, et à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant un ensemble de partenaires : l'État, les Collectivités (CABBALR, Villes, Département et Région), les acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, associations, conseils citoyens, habitants) et les entreprises. Le principe de solidarité communautaire porté collectivement par les communes membres de la CABBALR tend également à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'intérêt communautaire.

Le **Contrat de ville “Engagements Quartiers 2030”** est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers populaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

La **convention-cadre** du contrat de ville, co-construite et concertée avec les communes, partenaires, porteurs de projets et habitants du territoire, est le document qui définit les objectifs de la politique de la ville pour l'ensemble des quartiers de la CABBALR et l'organisation mise en place à l'échelle de l'agglomération pour atteindre ces objectifs.

La présente **Convention d'application communale** du contrat de ville s'applique uniquement à la commune et vise à présenter de manière précise et spécifique :

- Les quartiers concernés par la politique de la ville sur la commune
- Les objectifs spécifiques que souhaitent se fixer la commune et ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux du quartier
- Les ressources dédiées à la politique de la ville sur la commune, et les modalités de pilotage communal du contrat de ville

Une approche globale des transitions pour tendre vers l'égalité

Avec une approche globale, le Contrat de Ville de la CABBALR prend en compte les besoins spécifiques de chaque quartier tout en œuvrant pour une meilleure qualité de vie pour tous ses habitants. Cette déclinaison communale constitue un levier essentiel pour la réduction des inégalités et la promotion d'une cohésion sociale renforcée au sein des quartiers prioritaires « Béclet Longue Pierre », la « Cité 2/ fond de Sains » et le quartier du Regain ».

Ce document est le fruit d'une véritable émulation au sein des différents acteurs et services, renforçant la culture du « faire ensemble ». Plus important encore, cette nouvelle dynamique partenariale, débutée avec le précédent contrat de ville, a encouragé l'implication des habitants. Il traduit ainsi une ambition collective : agir collectivement pour les quartiers et avec leurs habitants pour les quartiers dits prioritaires parce qu'ils sont prioritaires pour l'action publique. Agir avec leurs habitants pour apporter des réponses concrètes, proposer des solutions adaptées, et aussi ouvrir des perspectives, leur « champ des possibles ».

Le fil conducteur de notre action communale est de réinventer le lien de proximité avec les administrés et les citoyens dans un climat de confiance, tout en prônant les valeurs qui nous sont chères : la solidarité, l'émancipation individuelle et la préservation écologique. Nous souhaitons aujourd'hui placer la démocratie participative comme le fer de lance, la priorité de notre action municipale.

Force est de constater que les jeunes ne sont pas égaux pour appréhender l'avenir, leurs origines géographiques et sociales ayant un fort impact sur leurs choix, nous travaillerons à lever les freins à l'insertion socio-professionnelle des jeunes en travaillant leurs « soft-skills », en agissant résolument pour les accompagner dans l'accès à la formation (choisie) et à l'emploi ; en leur garantissant leur émancipation, via les politiques culturelles et sportives mais aussi les dispositifs d'engagement citoyen;

Les différences d'aptitude à la mobilité faisant partie intégrante de la reproduction des inégalités, nous mettrons une priorité sur les actions visant à lever les freins à la mobilité à la fois « physique » (pour faciliter l'utilisation de moyens de transports : transports en commun, financement de permis de conduire, aide pour l'acquisition d'un vélo, ...), et « psychologique » pour permettre aux habitants d'accéder aux dispositifs existants et aux actions organisées à l'extérieur de leurs quartiers.

Le cadre de vie et les facteurs environnementaux étant des déterminants collectifs, générateurs d'inégalité sociale nous créerons les conditions pour adapter nos quartiers les plus fragiles aux transitions des années à venir ; en structurant des initiatives concrètes pour rendre nos quartiers plus sûrs et plus tranquilles. Et surtout : en travaillant sur la santé globale de leurs habitants.

Aujourd'hui, et plus que jamais, l'enjeu est d'unir nos efforts, et je souhaite réaffirmer la pleine mobilisation de notre commune au côté des partenaires du Contrat de Ville, tant dans l'appui aux associations que sur le volet investissement.

Cela implique de mobiliser les directions de chaque partenaire pour intégrer les spécificités des quartiers prioritaires et déterminer des modalités adaptées d'intervention. Les crédits « politique de la ville » doivent être considérés comme additionnels au droit commun et non pas comme des moyens de substitution à certaines politiques publiques.

Je voudrais ici saluer l'ensemble des acteurs qui mettent en œuvre cette grande entreprise d'égalité, née il y a plus de quarante ans, qu'est la « politique de la ville » : les associations dans toute leur

diversité, les bailleurs sociaux, les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie, les entreprises engagées, les représentants des partenaires institutionnels impliqués. Ils sont partie prenante de cette ambition collective. Qu'ils en soient remerciés. Je salue également la qualité du co-pilotage État-CABB ALR, qui permet d'animer une concertation citoyenne, associative et partenariale particulièrement robuste en propositions, qui font de ce contrat le socle de notre feuille de route collective d'ici à 2030.

Jean-Marie CARAMIAUX
Maire d'Hersin-Coupigny



Projet du quartier du « Regain »

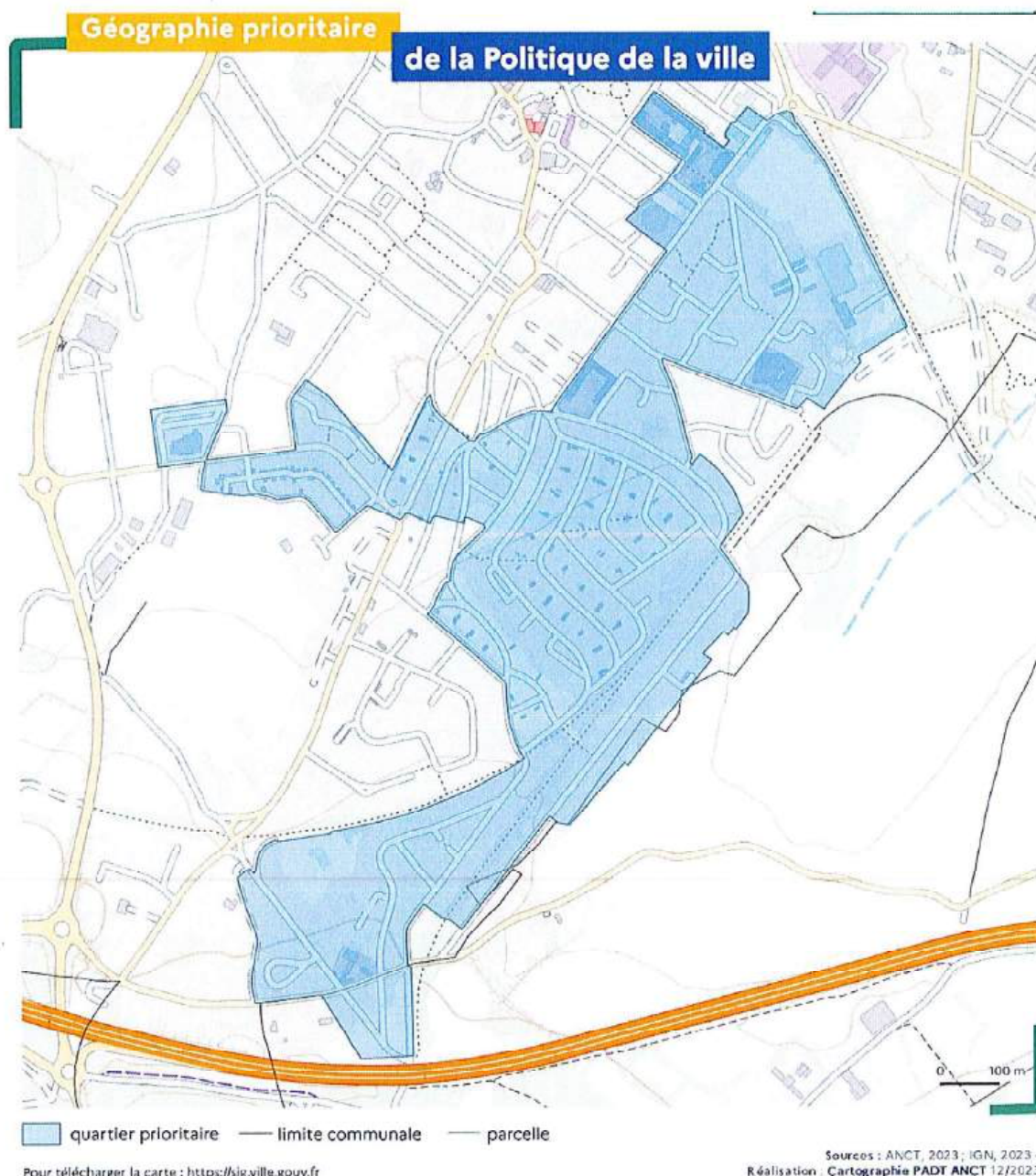
Statut : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Code quartier : QP 06 20 07

Communes concernées : Barlin, Hersin-Coupigny

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Portrait statistique

(Données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : environ **2 000 habitants** (+100 par rapport à 2015).

Surface : **56 hectares**.

Taux de pauvreté : 33 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des - de 25 ans : 29,1 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **83** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Taux d'emploi des 15-64 ans : 40,1% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 31,4% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social : 95% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Un quartier très isolé du reste de la commune d'Hersin-Coupigny
- Une modification urbaine en court d'achèvement qui modifie totalement la configuration
- L'absence de projet connu faisant suite à la destruction des logements

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

Un tout nouveau départ pour ce quartier qui se reconfigure totalement

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

Il s'agit d'un quartier dont la majorité des habitants se trouvent sur la commune de Barlin.

Les enjeux sont donc de parvenir à apporter les services communaux aux habitants du quartier, et d'apporter l'identité de la commune au sein du quartier qui est actuellement identifié comme un territoire de la commune de Barlin.

Les objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particulier	• Encourager l'implantation d'un Point Justice communautaire dans le quartier • Mettre en place des actions de sensibilisation en organisant des campagnes de sensibilisation pour informer les publics éloignés du droit sur leurs droits et sur les services d'aide juridique existants. • Garantir l'accès aux services et aux droits en permettant aux habitants d'être partie-prenante de nouvelles formes d'intervention sociale
	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	• Développer des services de santé ambulatoires dans le cadre de partenariats pour aller à la rencontre des populations éloignées du système de soins classique. • Créer une « cellule de suivi » pour prendre en compte les besoins en santé mentale, remontés par l'ensemble des partenaires du quartier et qui touchent tous les publics (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap) • Sensibiliser les habitants du quartier aux enjeux de santé publique et aux moyens de préserver sa santé, en particulier auprès des enfants-adolescents et des familles monoparentales
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	• Développer un point d'accueil numérique dans un espace du quartier pour permettre aux habitants de bénéficier d'une aide individualisée pour réaliser leurs démarches en ligne. • Former des agents à l'accompagnement numérique l'accompagnement numérique afin qu'ils puissent aider les habitants à utiliser les outils informatiques et à effectuer leurs démarches en ligne. • Collaborer avec des associations spécialisées dans l'accompagnement numérique pour proposer des ateliers et des formations adaptées aux besoins des habitants.
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	• Promouvoir une alimentation saine et équilibrée en sensibilisant le public aux enjeux d'une alimentation saine et équilibrée, en particulier auprès des enfants et des familles, par des campagnes d'information et des actions d'éducation nutritionnelle adaptées au quartier.
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	• Mettre en place des dispositifs de repérage précoce des troubles mentaux et des conduites addictives, en particulier dans les deux écoles du quartier (écoles Chopin et Saint Exupéry) • Renforcer les dispositifs d'accompagnement et de soutien pour les personnes souffrant de troubles mentaux ou de conduites addictives, ainsi que pour leurs proches (notamment via des permanences délocalisées)

	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	• Sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique : Organiser des campagnes de sensibilisation pour informer le public sur les bienfaits de l'activité physique pour la santé physique et mentale, et pour inciter à la pratique régulière. • Encourager l'utilisation des modes de transport actifs tels que le vélo et la marche à pied avec les associations sportives locales, et aménager des espaces publics propices à la pratique d'activités physiques de plein air.
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	• Soutenir les campagnes de sensibilisation et d'information dans le quartier pour lutter contre • Les stéréotypes sexistes et les préjugés, et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la vie. • Déployer des permanences d'accueil et d'accompagnement pour les femmes victimes de violences dans le quartier, et soutenir les associations qui œuvrent dans ce domaine.
	Lutter contre le harcèlement scolaire	• Sensibiliser et outiller l'ensemble de la communauté éducative (élèves, enseignants, parents, personnels) aux enjeux du harcèlement scolaire, et favoriser la mise des procédures permettant de détecter rapidement les situations de harcèlement et d'agir efficacement.
	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	• S'appuyer sur le réseau VIF et les « outils » de sensibilisation diffusé par ce réseau permettant d'identifier, d'orienter les victimes de violence vers les dispositifs de droit commun pour assurer leur accompagnement tout au long de leur parcours de reconstruction

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS		
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	• Favoriser l'accès à la culture et aux arts dès le plus jeune âge par le biais d'ateliers artistiques, de spectacles, de visites de musées, etc. • Aider les enfants et les jeunes du quartier à développer des compétences psycho-sociales telles que l'empathie, la communication, la résolution de problèmes et la prise de décision.
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	• Prévenir les difficultés et promouvoir le bien-être familial en soutenant des actions d'accompagnement à la parentalité dans le quartier pour permettre de prévenir les difficultés éducatives, les troubles du comportement et les risques de maltraitance.

	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	• Améliorer l'identification des besoins spécifiques des enfants du quartier en mettant en place des actions ciblées pour y répondre en démultipliant les temps d'échanges avec les directeurs d'école et les acteurs de proximité.
	Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	• Développer des ateliers aux dans le quartier Développer les actions de sensibilisation dans les différents espaces du quartier autour des nouvelles transitions en s'appuyant sur les ressources locales (notamment écologiques et énergétiques)
Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	• Développer des activités culturelles, sportives et de loisirs dans le quartier avec les associations locales, et permettre aux habitants de se rencontrer, de partager des moments conviviaux et de créer du lien social. • Renforcer les stages du « J'apprends à nager » au bénéfice des enfants du quartier en favorisant l'implication de leurs parents • Développer et rénover les équipements existants au bénéfice des habitants du quartier
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	• Promouvoir l'innovation sociale en soutenant les initiatives citoyennes contribuant à apporter de nouvelles solutions et de nouveaux projets visant à l'amélioration de la vie quotidienne.
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	• Encourager la mise en place d'un accompagnement renforcé permettant de réduire les inégalités sociales et éducatives qui entravent l'accès des jeunes à l'autonomie.
	Sensibiliser les habitants aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité	• Encourager la mise en œuvre d'ateliers participatifs et des événements dans le quartier autour des enjeux de préservation de la nature et de la transition écologique • Soutenir les initiatives citoyennes qui visent à améliorer la santé, l'environnement et le vivre-ensemble dans la commune. • Diffuser des informations et des ressources sur la prévention santé
	Lever les freins à la mobilité	• Accompagner les compétences à la mobilité en s'appuyant sur les associations locales et faciliter l'utilisation de différents modes de transports • Favoriser les mobilités pour permettre aux habitants d'accéder à l'offre culturelle et de loisirs à l'extérieur du quartier

	Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle	• Renforcer les partenariats avec les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle, la Mission locale de l'Artois et les entreprises locales pour mettre en place des dispositifs d'orientation cohérents et efficaces. • Favoriser l'accès à des outils d'orientation : Mettre à disposition des jeunes des outils d'information et d'auto-évaluation pour les aider à mieux se connaître et à identifier leurs centres d'intérêt et leurs aptitudes. • Encourager et soutenir les initiatives locales qui visent à faciliter l'orientation des jeunes, telles que les clubs de découverte professionnelle ou les ateliers de préparation à l'entretien d'embauche.
	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	• Réaliser un diagnostic précis de la population du quartier sans emploi et sans formation sur notre territoire, en tenant compte de leurs besoins et de leurs difficultés spécifiques. • Mettre en place des actions de repérage : Organiser des permanences d'accueil et d'information dans les quartiers, collaborer avec les services sociaux et les associations partenaires pour identifier les personnes concernées et, proposer des solutions individualisées et concertées. • Lutter contre le non-recours aux droits : renforcer l'information des habitants sur leurs droits et les démarches à effectuer pour bénéficier des aides et des dispositifs existants (allocation de recherche d'emploi, formation professionnelle, etc.).
	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants	• Soutenir les actions de remobilisation dans le quartier pour aider les demandeurs d'emploi à se remobiliser, à actualiser leurs compétences et à préparer leur recherche d'emploi. • Développer des partenariats avec les acteurs de l'emploi en collaborant étroitement avec les services de France Travail, les organismes de formation professionnelle, les entreprises locales et les acteurs de l'insertion sociale et économique pour proposer des solutions concertées et individualisées.
	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	• Favoriser les échanges et la coopération en organisant des rencontres régulières entre les différents acteurs pour faciliter les échanges d'informations, la mutualisation des savoirs et la construction de projets communs. • Créer des espaces de dialogue et de concertation en mettant en place des instances de dialogue et de concertation réunissant les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion afin de définir des stratégies d'insertion concertées et de répondre aux besoins spécifiques du territoire. • Promouvoir et diffuser les initiatives locales qui contribuent à l'insertion sociale et professionnelle des personnes fragilisées, en mettant en avant les bonnes pratiques et les réussites.

Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	• Soutenir et encourager les initiatives citoyennes qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à la cohésion sociale, en apportant un soutien technique, logistique, voire financier aux porteurs de projets intervenant dans le quartier • Organiser des événements festifs et conviviaux pour favoriser les rencontres et les échanges entre habitants du quartier, tels que des festivals, des marchés de quartier ou des soirées thématiques. • Encourager les temps de sensibilisation des habitants à l'importance du vivre-ensemble en organisant des actions de sensibilisation et en valorisant les comportements solidaires.
	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	• Organiser des ateliers et des formations pour aider les associations à mieux gérer leurs projets, à développer leurs compétences et à se conformer à la réglementation en vigueur. • Offrir un soutien logistique et technique en mettant à disposition des associations des locaux, du matériel et des outils informatiques pour faciliter leur fonctionnement quotidien. • Promouvoir la communication des associations : Diffuser les informations et les événements des associations sur les supports de communication de la commune et les réseaux sociaux.
	Faciliter le dialogue entre habitants et institutions	• Favoriser les rencontres régulières entre habitants et élus en organisant des réunions publiques, des cafés-citoyens ou des visites de terrain pour permettre aux habitants de rencontrer leurs élus, de poser directement des questions et de mieux comprendre les décisions prises.
Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Favoriser l'entrepreneuriat	• Encourager et soutenir les femmes dans la création d'entreprises, en leur facilitant l'accès au financement et à l'accompagnement. • Faciliter l'accès au financement des entrepreneurs du quartier avec des organismes de financement et des investisseurs potentiels, et les informer sur les dispositifs d'aide financière existants. • Favoriser la mise en réseau entre les entrepreneurs des quartiers prioritaires du territoire, les entreprises locales et les acteurs économiques du territoire pour faciliter les échanges, les partenariats et la coopération.
	Valoriser les compétences des habitants	• Favoriser la mise en relation des offreurs et des demandeurs de compétences en encourageant la mise en place d'une plateforme en ligne ou un service de mise en relation permettant aux habitants de proposer leurs compétences et de trouver des opportunités de les mettre en œuvre. • Encourager et soutenir les initiatives d'apprentissage informel et de formation continue pour permettre aux habitants du quartier de développer leurs compétences et de s'adapter aux évolutions du monde du travail. • Valoriser les initiatives citoyennes du quartier et le bénévolat comme des formes de contribution précieuses à la vie locale.

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers	• Favoriser la création des espaces verts, des jardins partagés et des lieux de rencontre dans le quartier pour favoriser le bien-être des habitants et le vivre-ensemble. • Encourager le développement de pistes cyclables et les zones piétonnes pour réduire la pollution atmosphérique et améliorer la qualité de l'air. • Mener des actions de sensibilisation des habitants aux enjeux de la sobriété énergétique en étroite collaboration avec le bailleur social du quartier, les associations, les entreprises et les habitants pour coconstruire des projets adaptés aux besoins spécifiques.
	Développer l'offre de mobilité douce	• Sensibiliser et promouvoir la mobilité douce en organisant des temps de sensibilisation pour encourager les habitants à utiliser la mobilité douce, mettre en place des programmes d'incitation et valoriser les comportements éco-responsables.
	Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés	• Encourager les actions de rénovation de logements vétustes en informant sur les dispositifs d'aides existants et en délocalisant des espaces « conseils habitat » dans le quartier
Associer les habitants aux transitions urbaines et environnementales	Favoriser la mixité sociale et accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels Associer les habitants à la fabrique des quartiers 2030	• Soutenir les actions d'accompagnement renforcé des habitants à la gestion du logement et de ses charges (consommation responsable, gestion du budget familial ou les économies d'énergie)
	Sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie	• Diffuser des informations et des conseils pratiques en mettant à disposition des habitants des informations et des conseils pratiques sur l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie, en utilisant des supports variés (brochures, site web, réseaux sociaux, etc.). • Encourager et soutenir les initiatives locales en faveur de l'écocitoyenneté, de la maîtrise budgétaire et de la gestion de l'énergie, notamment les actions menées par les associations et les professionnels du territoire. • Valoriser les comportements éco-responsables : Mettre en place des systèmes permettant de valoriser les comportements éco-responsables des habitants (temps de mise à l'honneur, système d'échange local, etc.)

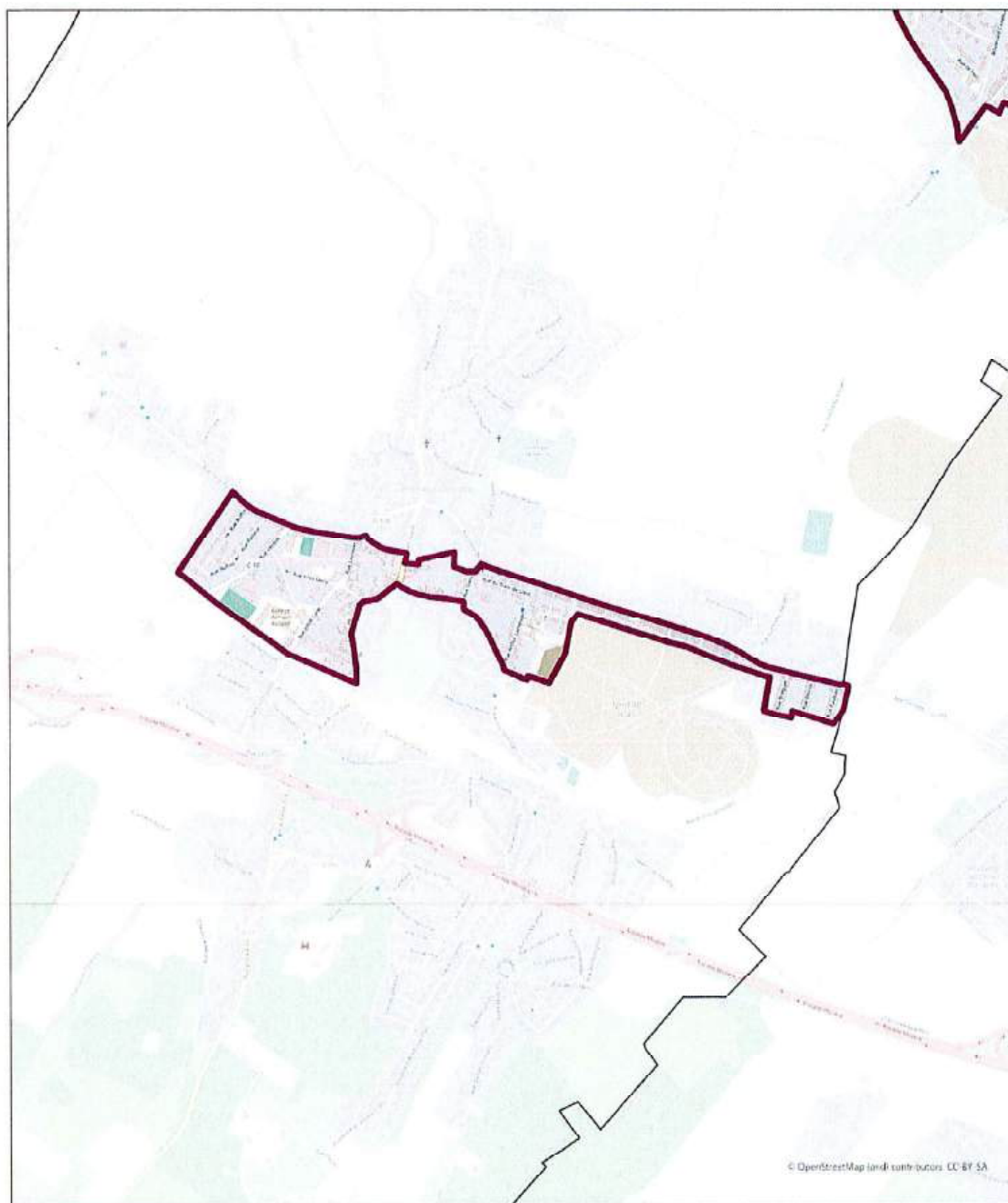
Projet du quartier « Cité Longuepierre – Beclet »

Statut : Quartier d'intérêt communautaire – territoire vulnérable

Commune concernée : Hersin-Coupigny

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Source : INSEE carroyage FILSOFI 2019 - Réalisation Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane - Pôle SIG - Février 2024

0 145 290 580 Mètres

Portrait statistique

(Données 2024 de la Préfecture du Pas-de-Calais)

Population : environ **850 habitants**.

Taux de pauvreté : **25%** (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des familles monoparentales : **15%** (16,2% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **92** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Part du parc social : **57%** (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Une barrière psychologique concernant l'accès aux services municipaux
- Des équipements vieillissants et plus forcément adaptés aux besoins du quartier
- Une friche située en plein cœur de quartier
- L'absence de diagnostics (difficulté d'accéder aux données publiques)
- La présence de petits espaces urbains à requalifier
- Des coopérations à renforcer (avec les partenaires institutionnels et les acteurs associatifs)
- Des difficultés dans le pré-repérage des publics fragiles
- Une prévention des conduites addictives à renforcer (actions d'information, de sensibilisation aux risques liés aux conduites addictives, actions spécifiques d'information sur les ressources existantes, de renforcement des compétences psychosociales et familiales de l'entourage des personnes)

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- Une dynamique associative riche, sur laquelle s'appuyer
- Une nouvelle dynamique entre les acteurs de l'éducation populaire avec les associations de quartier
- La présence d'équipements structurants et à fort potentiel situés au cœur et à proximité (Complexe sportif Futura, salle Vivre, piscine communautaire, écoles de musique etc...)
- Des espaces de vie communs à renforcer (développer la présence dans ces lieux de vie, travailler la proximité et faire connaître les espaces où les habitants peuvent trouver de l'aide)

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- L'accompagnement des publics vers l'autonomie
- L'accès facilité aux services communaux et aux partenaires
- L'apport d'équipements et services de qualité au sein du quartier
- Fédération et accompagnement de la population 13-25 ans

Les objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particulier	• Encourager l'implantation d'un Point Justice communautaire dans le quartier • Mettre en place des actions de sensibilisation en organisant des campagnes de sensibilisation pour informer les publics éloignés du droit sur leurs droits et sur les services d'aide juridique existants. • Garantir l'accès aux services et aux droits en permettant aux habitants d'être partie-prenante de nouvelles formes d'intervention sociale
	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	• Développer des services de santé ambulatoires dans le cadre de partenariats pour aller à la rencontre des populations éloignées du système de soins classique. • Créer une « cellule de suivi » pour prendre en compte les besoins en santé mentale, remontés par l'ensemble des partenaires du quartier et qui touchent tous les publics (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap) • Sensibiliser les habitants du quartier aux enjeux de santé publique et aux moyens de préserver sa santé, en particulier auprès des enfants-adolescents et des familles monoparentales
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	• Développer un point d'accueil numérique dans un espace du quartier pour permettre aux habitants de bénéficier d'une aide individualisée pour réaliser leurs démarches en ligne. • Former des agents à l'accompagnement numérique l'accompagnement numérique afin qu'ils puissent aider les habitants à utiliser les outils informatiques et à effectuer leurs démarches en ligne. • Collaborer avec des associations spécialisées dans l'accompagnement numérique pour proposer des ateliers et des formations adaptées aux besoins des habitants.
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	• Promouvoir une alimentation saine et équilibrée en sensibilisant le public aux enjeux d'une alimentation saine et équilibrée, en particulier auprès des enfants et des familles, par des campagnes d'information et des actions d'éducation nutritionnelle adaptées au quartier.
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	• Mettre en place des dispositifs de repérage précoce des troubles mentaux et des conduites addictives, en particulier dans les deux écoles du quartier (écoles Chopin et Saint Exupéry) • Renforcer les dispositifs d'accompagnement et de soutien pour les personnes souffrant de troubles mentaux ou de conduites addictives, ainsi que pour leurs proches (notamment via des permanences délocalisées)

	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	• Sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique : Organiser des campagnes de sensibilisation pour informer le public sur les bienfaits de l'activité physique pour la santé physique et mentale, et pour inciter à la pratique régulière. • Encourager l'utilisation des modes de transport actifs tels que le vélo et la marche à pied avec les associations sportives locales, et aménager des espaces publics propices à la pratique d'activités physiques de plein air.
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	• Soutenir les campagnes de sensibilisation et d'information dans le quartier pour lutter contre • Les stéréotypes sexistes et les préjugés, et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la vie. • Déployer des permanences d'accueil et d'accompagnement pour les femmes victimes de violences dans le quartier, et soutenir les associations qui œuvrent dans ce domaine.
	Lutter contre le harcèlement scolaire	• Sensibiliser et outiller l'ensemble de la communauté éducative (élèves, enseignants, parents, personnels) aux enjeux du harcèlement scolaire, et favoriser la mise des procédures permettant de détecter rapidement les situations de harcèlement et d'agir efficacement.
	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	• S'appuyer sur le réseau VIF et les « outils » de sensibilisation diffusé par ce réseau permettant d'identifier, d'orienter les victimes de violence vers les dispositifs de droit commun pour assurer leur accompagnement tout au long de leur parcours de reconstruction

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS		
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	• Favoriser l'accès à la culture et aux arts dès le plus jeune âge par le biais d'ateliers artistiques, de spectacles, de visites de musées, etc. • Aider les enfants et les jeunes du quartier à développer des compétences psycho-sociales telles que l'empathie, la communication, la résolution de problèmes et la prise de décision.
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	• Prévenir les difficultés et promouvoir le bien-être familial en soutenant des actions d'accompagnement à la parentalité dans le quartier pour permettre de prévenir les difficultés éducatives, les troubles du comportement et les risques de maltraitance.

	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	• Améliorer l'identification des besoins spécifiques des enfants du quartier en mettant en place des actions ciblées pour y répondre en démultipliant les temps d'échanges avec les directeurs d'école et les acteurs de proximité.
	Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	• Développer des ateliers aux dans le quartier Développer les actions de sensibilisation dans les différents espaces du quartier autour des nouvelles transitions en s'appuyant sur les ressources locales (notamment écologiques et énergétiques)
Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	• Développer des activités culturelles, sportives et de loisirs dans le quartier avec les associations locales, et permettre aux habitants de se rencontrer, de partager des moments conviviaux et de créer du lien social. • Renforcer les stages du « J'apprends à nager » au bénéfice des enfants du quartier en favorisant l'implication de leurs parents • Développer et rénover les équipements existants au bénéfice des habitants du quartier
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	• Promouvoir l'innovation sociale en soutenant les initiatives citoyennes contribuant à apporter de nouvelles solutions et de nouveaux projets visant à l'amélioration de la vie quotidienne.
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	• Encourager la mise en place d'un accompagnement renforcé permettant de réduire les inégalités sociales et éducatives qui entravent l'accès des jeunes à l'autonomie.
	Sensibiliser les habitants aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité	• Encourager la mise en œuvre d'ateliers participatifs et des événements dans le quartier autour des enjeux de préservation de la nature et de la transition écologique • Soutenir les initiatives citoyennes qui visent à améliorer la santé, l'environnement et le vivre-ensemble dans la commune. • Diffuser des informations et des ressources sur la prévention santé
	Lever les freins à la mobilité	• Accompagner les compétences à la mobilité en s'appuyant sur les associations locales et faciliter l'utilisation de différents modes de transports • Favoriser les mobilités pour permettre aux habitants d'accéder à l'offre culturelle et de loisirs à l'extérieur du quartier

	Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle	• Renforcer les partenariats avec les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle, la Mission locale de l'Artois et les entreprises locales pour mettre en place des dispositifs d'orientation cohérents et efficaces. • Favoriser l'accès à des outils d'orientation : Mettre à disposition des jeunes des outils d'information et d'auto-évaluation pour les aider à mieux se connaître et à identifier leurs centres d'intérêt et leurs aptitudes. • Encourager et soutenir les initiatives locales qui visent à faciliter l'orientation des jeunes, telles que les clubs de découverte professionnelle ou les ateliers de préparation à l'entretien d'embauche.
	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	• Réaliser un diagnostic précis de la population du quartier sans emploi et sans formation sur notre territoire, en tenant compte de leurs besoins et de leurs difficultés spécifiques. • Mettre en place des actions de repérage : Organiser des permanences d'accueil et d'information dans les quartiers, collaborer avec les services sociaux et les associations partenaires pour identifier les personnes concernées et, proposer des solutions individualisées et concertées. • Lutter contre le non-recours aux droits : renforcer l'information des habitants sur leurs droits et les démarches à effectuer pour bénéficier des aides et des dispositifs existants (allocation de recherche d'emploi, formation professionnelle, etc.).
	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants	• Soutenir les actions de remobilisation dans le quartier pour aider les demandeurs d'emploi à se remobiliser, à actualiser leurs compétences et à préparer leur recherche d'emploi. • Développer des partenariats avec les acteurs de l'emploi en collaborant étroitement avec les services de France Travail, les organismes de formation professionnelle, les entreprises locales et les acteurs de l'insertion sociale et économique pour proposer des solutions concertées et individualisées.
	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	• Favoriser les échanges et la coopération en organisant des rencontres régulières entre les différents acteurs pour faciliter les échanges d'informations, la mutualisation des savoirs et la construction de projets communs. • Créer des espaces de dialogue et de concertation en mettant en place des instances de dialogue et de concertation réunissant les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion afin de définir des stratégies d'insertion concertées et de répondre aux besoins spécifiques du territoire. • Promouvoir et diffuser les initiatives locales qui contribuent à l'insertion sociale et professionnelle des personnes fragilisées, en mettant en avant les bonnes pratiques et les réussites.

Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	• Soutenir et encourager les initiatives citoyennes qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à la cohésion sociale, en apportant un soutien technique, logistique, voire financier aux porteurs de projets intervenant dans le quartier • Organiser des événements festifs et conviviaux pour favoriser les rencontres et les échanges entre habitants du quartier, tels que des festivals, des marchés de quartier ou des soirées thématiques. • Encourager les temps de sensibilisation des habitants à l'importance du vivre-ensemble en organisant des actions de sensibilisation et en valorisant les comportements solidaires.
	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	• Organiser des ateliers et des formations pour aider les associations à mieux gérer leurs projets, à développer leurs compétences et à se conformer à la réglementation en vigueur. • Offrir un soutien logistique et technique en mettant à disposition des associations des locaux, du matériel et des outils informatiques pour faciliter leur fonctionnement quotidien. • Promouvoir la communication des associations : Diffuser les informations et les événements des associations sur les supports de communication de la commune et les réseaux sociaux.
	Faciliter le dialogue entre habitants et institutions	• Favoriser les rencontres régulières entre habitants et élus en organisant des réunions publiques, des cafés-citoyens ou des visites de terrain pour permettre aux habitants de rencontrer leurs élus, de poser directement des questions et de mieux comprendre les décisions prises.
Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Favoriser l'entrepreneuriat	• Encourager et soutenir les femmes dans la création d'entreprises, en leur facilitant l'accès au financement et à l'accompagnement. • Faciliter l'accès au financement des entrepreneurs du quartier avec des organismes de financement et des investisseurs potentiels, et les informer sur les dispositifs d'aide financière existants. • Favoriser la mise en réseau entre les entrepreneurs des quartiers prioritaires du territoire, les entreprises locales et les acteurs économiques du territoire pour faciliter les échanges, les partenariats et la coopération.
	Valoriser les compétences des habitants	• Favoriser la mise en relation des offreurs et des demandeurs de compétences en encourageant la mise en place d'une plateforme en ligne ou un service de mise en relation permettant aux habitants de proposer leurs compétences et de trouver des opportunités de les mettre en œuvre. • Encourager et soutenir les initiatives d'apprentissage informel et de formation continue pour permettre aux habitants du quartier de développer leurs compétences et de s'adapter aux évolutions du monde du travail. • Valoriser les initiatives citoyennes du quartier et le bénévolat comme des formes de contribution précieuses à la vie locale.

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers	• Favoriser la création des espaces verts, des jardins partagés et des lieux de rencontre dans le quartier pour favoriser le bien-être des habitants et le vivre-ensemble. • Encourager le développement de pistes cyclables et les zones piétonnes pour réduire la pollution atmosphérique et améliorer la qualité de l'air. • Mener des actions de sensibilisation des habitants aux enjeux de la sobriété énergétique en étroite collaboration avec le bailleur social du quartier, les associations, les entreprises et les habitants pour coconstruire des projets adaptés aux besoins spécifiques.
	Développer l'offre de mobilité douce	• Sensibiliser et promouvoir la mobilité douce en organisant des temps de sensibilisation pour encourager les habitants à utiliser la mobilité douce, mettre en place des programmes d'incitation et valoriser les comportements éco-responsables.
	Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés	• Encourager les actions de rénovation de logements vétustes en informant sur les dispositifs d'aides existants et en délocalisant des espaces « conseils habitat » dans le quartier
Associer les habitants aux transitions urbaines et environnementales	Favoriser la mixité sociale et accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels Associer les habitants à la fabrique des quartiers 2030	• Soutenir les actions d'accompagnement renforcé des habitants à la gestion du logement et de ses charges (consommation responsable, gestion du budget familial ou les économies d'énergie)
	Sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie	• Diffuser des informations et des conseils pratiques en mettant à disposition des habitants des informations et des conseils pratiques sur l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie, en utilisant des supports variés (brochures, site web, réseaux sociaux, etc.). • Encourager et soutenir les initiatives locales en faveur de l'écocitoyenneté, de la maîtrise budgétaire et de la gestion de l'énergie, notamment les actions menées par les associations et les professionnels du territoire. • Valoriser les comportements éco-responsables : Mettre en place des systèmes permettant de valoriser les comportements éco-responsables des habitants (temps de mise à l'honneur, système d'échange local, etc.)

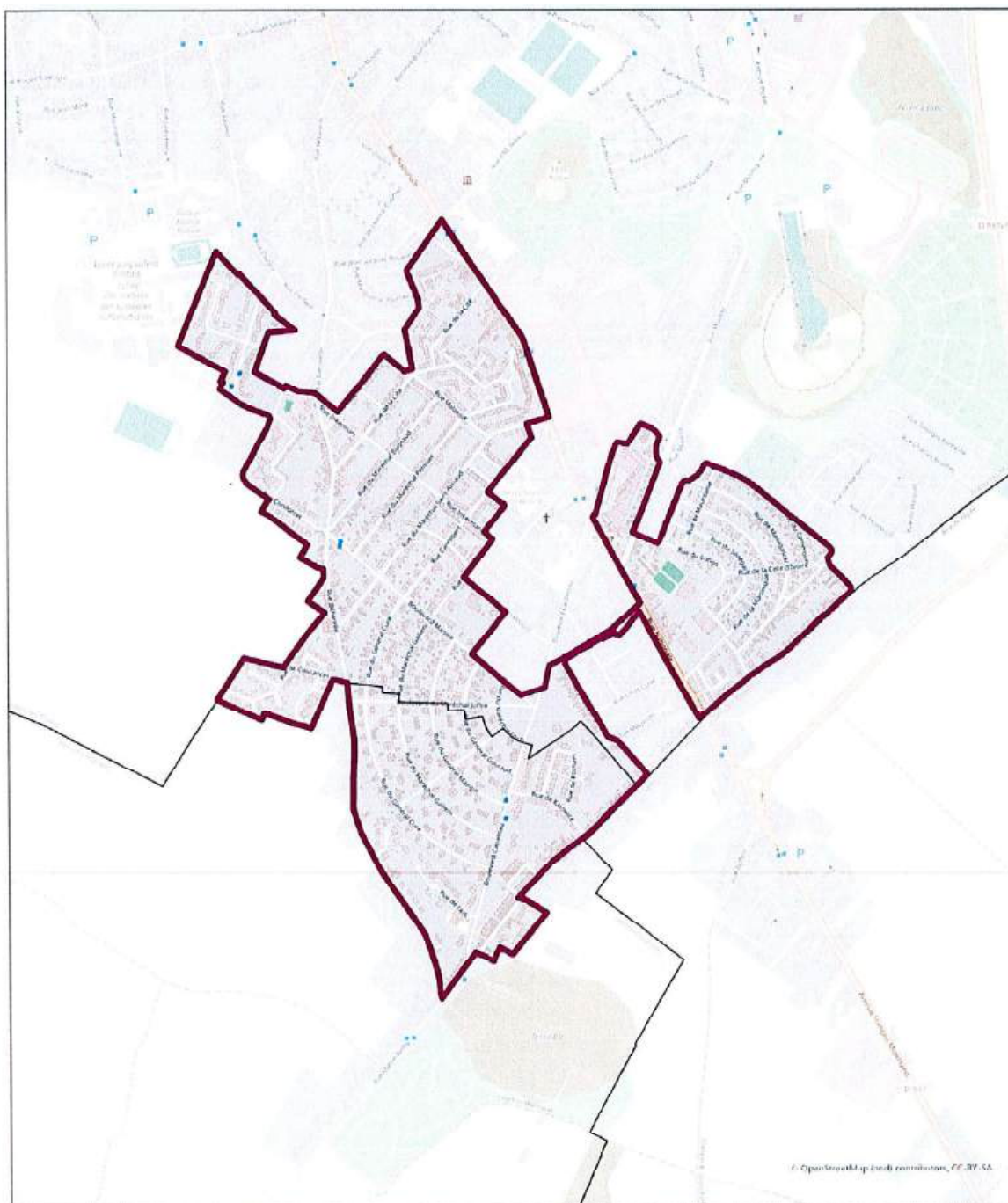
Projet du quartier « Cité 10 – Fond de Sains »

Statut : Quartier d'intérêt communautaire – territoire vulnérable

Communes concernées : Hersin-Coupigny, Nœux-les-Mines

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Source : INSEE cartographie 11/05/07 2019 - réalisation communauté d'agglomération béthune-bruay, artois lys romane - rôle SIO - février 2024

0 112,5 225 450 Mètres

Portrait statistique

(données 2024 de la Préfecture du Pas-de-Calais)

Population : environ 920 habitants.

Taux de pauvreté : 30% (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des familles monoparentales : 16% (16,2% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social : 83% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Une barrière psychologique concernant l'accès aux services municipaux
- Des équipements vieillissants et plus forcément adaptés aux besoins du quartier
- Des établissements scolaires classés en REP avec un décrochage scolaire dès l'entrée en 6ième
- Une friche située en plein cœur de quartier
- L'absence de diagnostics (difficulté d'accéder aux données publiques)
- La présence de petits espaces urbains à requalifier
- Des coopérations à renforcer (avec les partenaires institutionnels et les acteurs associatifs)
- Des difficultés dans le pré-repérage des publics fragiles
- Une prévention des conduites addictives à renforcer (actions d'information, de sensibilisation aux risques liés aux conduites addictives, actions spécifiques d'information sur les ressources existantes, de renforcement des compétences psychosociales et familiales de l'entourage des personnes)
- Un manque de coordination entre les acteurs locaux de l'emploi et de la formation
- Des espaces / lieux de vie qui ne semblent pas être connus de tous les habitants
- L'absence de pistes cyclables

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- Une dynamique associative riche, sur laquelle s'appuyer
- Une nouvelle dynamique entre les acteurs de l'éducation populaire avec les associations de quartier
- La présence d'équipements structurants et à fort potentiel situés au cœur et à proximité des deux quartiers (NoeuXtremPark, Agora des Possibles, Site démonstrateur écologique de Noeux environnement, Brico-thèque, Dojo-solidaire, recyclerie solidaire, etc.)
- La présence d'une zone commerciale et industrielle à proximité du quartier pouvant offrir des opportunités de formation et d'emploi futures aux habitants
- L'inscription et la participation active de la commune dans la dynamique du réseau V.I.F. avec la présence du CHRS dans le quartier du « Fond de Sains/ Cité 2 »
- Des espaces de vie communs à renforcer (développer la présence dans ces lieux de vie, travailler la proximité et faire connaître les espaces où les habitants peuvent trouver de l'aide)

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- L'insertion socio-professionnelle des jeunes :
 - *Fédération et accompagnement de la population 13-25 ans*
 - *L'accompagnement des publics vers l'autonomie (permanences délocalisées)*
- La mobilité : *accès facilité aux services communaux et aux partenaires*
- La sécurité et la tranquillité publique (approche préventive) : *apport d'équipements et de services de qualité au sein du quartier*
- Une « nouvelle méthode » de coopération visant à encourager la participation des habitants via l'éducation populaire :
 - *pour valoriser les initiatives*
 - *pour développer des compétences (promouvoir toutes les formes d'engagement)*
- Améliorer le cadre de vie des quartiers (« amortir » les transitions)
- Assurer le suivi des parcours

Les objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particulier	• Encourager l'implantation d'un Point Justice communautaire dans le quartier • Mettre en place des actions de sensibilisation en organisant des campagnes de sensibilisation pour informer les publics éloignés du droit sur leurs droits et sur les services d'aide juridique existants. • Garantir l'accès aux services et aux droits en permettant aux habitants d'être partie-prenante de nouvelles formes d'intervention sociale
	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	• Développer des services de santé ambulatoires dans le cadre de partenariats pour aller à la rencontre des populations éloignées du système de soins classique. • Créer une « cellule de suivi » pour prendre en compte les besoins en santé mentale, remontés par l'ensemble des partenaires du quartier et qui touchent tous les publics (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap) • Sensibiliser les habitants du quartier aux enjeux de santé publique et aux moyens de préserver sa santé, en particulier auprès des enfants-adolescents et des familles monoparentales
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	• Développer un point d'accueil numérique dans un espace du quartier pour permettre aux habitants de bénéficier d'une aide individualisée pour réaliser leurs démarches en ligne. • Former des agents à l'accompagnement numérique afin qu'ils puissent aider les habitants à utiliser les outils informatiques et à effectuer leurs démarches en ligne. • Collaborer avec des associations spécialisées dans l'accompagnement numérique pour proposer des ateliers et des formations adaptées aux besoins des habitants.

Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	• Promouvoir une alimentation saine et équilibrée en sensibilisant le public aux enjeux d'une alimentation saine et équilibrée, en particulier auprès des enfants et des familles, par des campagnes d'information et des actions d'éducation nutritionnelle adaptées au quartier.
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	• Mettre en place des dispositifs de repérage précoce des troubles mentaux et des conduites addictives, en particulier dans les deux écoles du quartier (écoles Chopin et Saint Exupéry) • Renforcer les dispositifs d'accompagnement et de soutien pour les personnes souffrant de troubles mentaux ou de conduites addictives, ainsi que pour leurs proches (notamment via des permanences délocalisées)
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	• Sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique : Organiser des campagnes de sensibilisation pour informer le public sur les bienfaits de l'activité physique pour la santé physique et mentale, et pour inciter à la pratique régulière. • Encourager l'utilisation des modes de transport actifs tels que le vélo et la marche à pied avec les associations sportives locales, et aménager des espaces publics propices à la pratique d'activités physiques de plein air.
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	• Soutenir les campagnes de sensibilisation et d'information dans le quartier pour lutter contre • Les stéréotypes sexistes et les préjugés, et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la vie. • Déployer des permanences d'accueil et d'accompagnement pour les femmes victimes de violences dans le quartier, et soutenir les associations qui œuvrent dans ce domaine.
	Lutter contre le harcèlement scolaire	• Sensibiliser et outiller l'ensemble de la communauté éducative (élèves, enseignants, parents, personnels) aux enjeux du harcèlement scolaire, et favoriser la mise des procédures permettant de détecter rapidement les situations de harcèlement et d'agir efficacement.
	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	• S'appuyer sur le réseau VIF et les « outils » de sensibilisation diffusé par ce réseau permettant d'identifier, d'orienter les victimes de violence vers les dispositifs de droit commun pour assurer leur accompagnement tout au long de leur parcours de reconstruction

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS

Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	- Favoriser l'accès à la culture et aux arts dès le plus jeune âge par le biais d'ateliers artistiques, de spectacles, de visites de musées, etc. - Aider les enfants et les jeunes du quartier à développer des compétences psycho-sociales telles que l'empathie, la communication, la résolution de problèmes et la prise de décision.
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	Prévenir les difficultés et promouvoir le bien-être familial en soutenant des actions d'accompagnement à la parentalité dans le quartier pour permettre de prévenir les difficultés éducatives, les troubles du comportement et les risques de maltraitance.
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	Améliorer l'identification des besoins spécifiques des enfants du quartier en mettant en place des actions ciblées pour y répondre en démultipliant les temps d'échanges avec les directeurs d'école et les acteurs de proximité.
	Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	Développer des ateliers dans le quartier Développer les actions de sensibilisation dans les différents espaces du quartier autour des nouvelles transitions en s'appuyant sur les ressources locales (notamment écologiques et énergétiques)
Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	Développer des activités culturelles, sportives et de loisirs dans le quartier avec les associations locales, et permettre aux habitants de se rencontrer, de partager des moments conviviaux et de créer du lien social. Renforcer les stages du « J'apprends à nager » au bénéfice des enfants du quartier en favorisant l'implication de leurs parents Développer et rénover les équipements existants au bénéfice des habitants du quartier
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	Promouvoir l'innovation sociale en soutenant les initiatives citoyennes contribuant à apporter de nouvelles solutions et de nouveaux projets visant à l'amélioration de la vie quotidienne.
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	Encourager la mise en place d'un accompagnement renforcé permettant de réduire les inégalités sociales et éducatives qui entravent l'accès des jeunes à l'autonomie.

	Sensibiliser les habitants aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité	• Encourager la mise en œuvre d'ateliers participatifs et des événements dans le quartier autour des enjeux de préservation de la nature et de la transition écologique • Soutenir les initiatives citoyennes qui visent à améliorer la santé, l'environnement et le vivre-ensemble dans la commune. • Diffuser des informations et des ressources sur la prévention santé
	Lever les freins à la mobilité	• Accompagner les compétences à la mobilité en s'appuyant sur les associations locales et faciliter l'utilisation de différents modes de transports • Favoriser les mobilités pour permettre aux habitants d'accéder à l'offre culturelle et de loisirs à l'extérieur du quartier
	Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle	• Renforcer les partenariats avec les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle, la Mission locale de l'Artois et les entreprises locales pour mettre en place des dispositifs d'orientation cohérents et efficaces. • Favoriser l'accès à des outils d'orientation : Mettre à disposition des jeunes des outils d'information et d'auto-évaluation pour les aider à mieux se connaître et à identifier leurs centres d'intérêt et leurs aptitudes. • Encourager et soutenir les initiatives locales qui visent à faciliter l'orientation des jeunes, telles que les clubs de découverte professionnelle ou les ateliers de préparation à l'entretien d'embauche.
	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	• Réaliser un diagnostic précis de la population du quartier sans emploi et sans formation sur notre territoire, en tenant compte de leurs besoins et de leurs difficultés spécifiques. • Mettre en place des actions de repérage : Organiser des permanences d'accueil et d'information dans les quartiers, collaborer avec les services sociaux et les associations partenaires pour identifier les personnes concernées et, proposer des solutions individualisées et concertées. • Lutter contre le non-recours aux droits : renforcer l'information des habitants sur leurs droits et les démarches à effectuer pour bénéficier des aides et des dispositifs existants (allocation de recherche d'emploi, formation professionnelle, etc.).
	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants	• Soutenir les actions de remobilisation dans le quartier pour aider les demandeurs d'emploi à se remobiliser, à actualiser leurs compétences et à préparer leur recherche d'emploi. • Développer des partenariats avec les acteurs de l'emploi en collaborant étroitement avec les services de France Travail, les organismes de formation professionnelle, les entreprises locales et les acteurs de l'insertion sociale et économique pour proposer des solutions concertées et individualisées.

	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	• Favoriser les échanges et la coopération en organisant des rencontres régulières entre les différents acteurs pour faciliter les échanges d'informations, la mutualisation des savoirs et la construction de projets communs. • Créer des espaces de dialogue et de concertation en mettant en place des instances de dialogue et de concertation réunissant les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion afin de définir des stratégies d'insertion concertées et de répondre aux besoins spécifiques du territoire. • Promouvoir et diffuser les initiatives locales qui contribuent à l'insertion sociale et professionnelle des personnes fragilisées, en mettant en avant les bonnes pratiques et les réussites.
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	• Soutenir et encourager les initiatives citoyennes qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à la cohésion sociale, en apportant un soutien technique, logistique, voire financier aux porteurs de projets intervenant dans le quartier • Organiser des événements festifs et conviviaux pour favoriser les rencontres et les échanges entre habitants du quartier, tels que des festivals, des marchés de quartier ou des soirées thématiques. • Encourager les temps de sensibilisation des habitants à l'importance du vivre-ensemble en organisant des actions de sensibilisation et en valorisant les comportements solidaires.
	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	• Organiser des ateliers et des formations pour aider les associations à mieux gérer leurs projets, à développer leurs compétences et à se conformer à la réglementation en vigueur. • Offrir un soutien logistique et technique en mettant à disposition des associations des locaux, du matériel et des outils informatiques pour faciliter leur fonctionnement quotidien. • Promouvoir la communication des associations : Diffuser les informations et les événements des associations sur les supports de communication de la commune et les réseaux sociaux.
	Faciliter le dialogue entre habitants et institutions	• Favoriser les rencontres régulières entre habitants et élus en organisant des réunions publiques, des cafés-citoyens ou des visites de terrain pour permettre aux habitants de rencontrer leurs élus, de poser directement des questions et de mieux comprendre les décisions prises.

Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers	Favoriser l'entrepreneuriat	• Encourager et soutenir les femmes dans la création d'entreprises, en leur facilitant l'accès au financement et à l'accompagnement. • Faciliter l'accès au financement des entrepreneurs du quartier avec des organismes de financement et des investisseurs potentiels, et les informer sur les dispositifs d'aide financière existants. • Favoriser la mise en réseau entre les entrepreneurs des quartiers prioritaires du territoire, les entreprises locales et les acteurs économiques du territoire pour faciliter les échanges, les partenariats et la coopération.
	Valoriser les compétences des habitants	• Favoriser la mise en relation des offreurs et des demandeurs de compétences en encourageant la mise en place d'une plateforme en ligne ou un service de mise en relation permettant aux habitants de proposer leurs compétences et de trouver des opportunités de les mettre en œuvre. • Encourager et soutenir les initiatives d'apprentissage informel et de formation continue pour permettre aux habitants du quartier de développer leurs compétences et de s'adapter aux évolutions du monde du travail. • Valoriser les initiatives citoyennes du quartier et le bénévolat comme des formes de contribution précieuses à la vie locale.

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers	• Favoriser la création des espaces verts, des jardins partagés et des lieux de rencontre dans le quartier pour favoriser le bien-être des habitants et le vivre-ensemble. • Encourager le développement de pistes cyclables et les zones piétonnes pour réduire la pollution atmosphérique et améliorer la qualité de l'air. • Mener des actions de sensibilisation des habitants aux enjeux de la sobriété énergétique en étroite collaboration avec le bailleur social du quartier, les associations, les entreprises et les habitants pour coconstruire des projets adaptés aux besoins spécifiques.
	Développer l'offre de mobilité douce	• Sensibiliser et promouvoir la mobilité douce en organisant des temps de sensibilisation pour encourager les habitants à utiliser la mobilité douce, mettre en place des programmes d'incitation et valoriser les comportements éco-responsables.
	Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés	• Encourager les actions de rénovation de logements vétustes en informant sur les dispositifs d'aides existants et en délocalisant des espaces « conseils habitat » dans le quartier

Associer les habitants aux transitions urbaines et environnementales	Favoriser la mixité sociale et accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels Associer les habitants à la fabrique des quartiers 2030	• Soutenir les actions d'accompagnement renforcé des habitants à la gestion du logement et de ses charges (consommation responsable, gestion du budget familial ou les économies d'énergie)
	Sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie	• Diffuser des informations et des conseils pratiques en mettant à disposition des habitants des informations et des conseils pratiques sur l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie, en utilisant des supports variés (brochures, site web, réseaux sociaux, etc.). • Encourager et soutenir les initiatives locales en faveur de l'écocitoyenneté, de la maîtrise budgétaire et de la gestion de l'énergie, notamment les actions menées par les associations et les professionnels du territoire. • Valoriser les comportements éco-responsables : Mettre en place des systèmes permettant de valoriser les comportements éco-responsables des habitants (temps de mise à l'honneur, système d'échange local, etc.)
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	• Créer des espaces d'accueil et d'écoute accessibles aux jeunes, où ils peuvent s'exprimer librement, être entendus et bénéficier de conseils individualisés. • Proposer des activités éducatives, culturelles et sportives en faveur des jeunes, en tenant compte de leurs goûts et de leurs aspirations. • Organiser des campagnes de sensibilisation sur les thématiques préoccupantes pour les jeunes (santé, sécurité, addictions, etc.), et mettre en place des programmes de prévention adaptés à leurs besoins. • Favoriser la participation des jeunes à la vie locale en encourageant leur participation à des conseils municipaux des jeunes, à des projets collectifs ou à des instances participatives, pour leur donner voix au chapitre et les impliquer dans la vie de la commune.
	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	• Faciliter l'accès à des espaces et des équipements publics aux habitants du quartier pour encourager la réalisation d'activités d'animation sociale. • Communiquer sur l'offre d'animation sociale existante et favoriser la coordination entre les différents acteurs pour éviter les redondances et optimiser les ressources.

Organisation et pilotage local

Modalités de pilotage communal

Dans le cadre de la politique de la ville, la mise en place d'un comité de pilotage est essentielle pour assurer la cohérence, l'efficacité et le suivi des actions menées dans le cadre du contrat de ville.

Le comité exécutif de pilotage que nous proposons, composé de Monsieur le Maire et de deux adjoints représentant des thématiques clés, constitue une structure pertinente pour répondre à ces enjeux.

Le choix de confier la présidence du comité exécutif de pilotage à Monsieur le Maire souligne l'importance de l'implication politique dans la mise en œuvre du contrat de ville. La présence de deux adjoints, chacun représentant un regroupement de thématiques, permet d'assurer une représentation équilibrée des différents domaines d'intervention de la politique de la ville, accompagné du technicien en charge de la politique de la ville. Deux secteurs sont représentés au sein du comité exécutif :

- **Secteur de la cohésion sociale** : ce regroupement thématique peut englober des domaines tels que la lutte contre les inégalités sociales, l'accès aux droits, l'insertion sociale et professionnelle, la prévention de la délinquance, la promotion du vivre-ensemble et la citoyenneté.
- **Secteur de l'animation jeunesse, culturelle, associative, économique et sportive** : ce regroupement thématique peut couvrir des domaines tels que la jeunesse, la culture, la vie associative, le développement économique, le sport et les loisirs.

Cette répartition thématique permet de couvrir un large spectre d'actions relevant du contrat de ville, tout en assurant une certaine cohérence et une vision globale de la politique menée.

Le comité exécutif de pilotage joue un rôle central dans la mise en œuvre du contrat de ville. **Il est notamment chargé de :**

- **Valider les orientations stratégiques et les programmes d'actions** : Le comité examine et valide les orientations stratégiques définies dans le contrat de ville, ainsi que les programmes d'actions proposés par les différents acteurs.
- **Suivre et évaluer l'avancement des actions** : Le comité assure un suivi régulier de la mise en œuvre des actions et procède à une évaluation périodique de leur impact.
- **Mobiliser et coordonner les partenariats** : Le comité favorise la mobilisation et la coordination des différents acteurs impliqués dans la politique de la ville, qu'il s'agisse des services de l'État, des collectivités territoriales, des associations, des entreprises ou des habitants.
- **Communiquer et informer** : Le comité assure la communication sur les actions menées dans le cadre du contrat de ville et informe les habitants des avancées réalisées.

Le comité exécutif de pilotage se réunit régulièrement, au moins deux fois par an, pour examiner les dossiers en cours et prendre les décisions nécessaires. Les réunions sont présidées par Monsieur le Maire et animées par un secrétaire de séance désigné au sein du comité. Les représentants de la commune de Nœux-les-Mines sont associés à ces réunions dans le cadre du pilotage stratégique de la politique au sein du quartier commun.

Les services de la CABB ALR et les délégué-e-s du Préfet du territoire seront systématiquement associés au Comité de pilotage, pour assurer le suivi et la mise en cohérence des interventions. Les autres partenaires et parties prenantes seront également invitées à participer.

Modalités d'animation du partenariat

Dans le cadre de la politique de la ville, la création d'un **comité de cohésion sociale** est essentielle pour favoriser le dialogue, la concertation et la coopération entre les différents acteurs impliqués dans le cadre de la politique de la ville. La composition de ce comité, ouverte à tous les partenaires institutionnels, associatifs et citoyens, permet de réunir autour de la table une diversité de regards et d'expériences.

Composition du comité de cohésion sociale : Le comité de cohésion sociale se caractérise par sa composition pluridisciplinaire et inclusive. Il rassemble :

- **Les représentants des institutions** : Élus locaux, services de l'État, administrations publiques, etc.
- **Les acteurs associatifs** : Associations, associations de jeunesse, de culture, de sports, de loisirs, associations de solidarité, etc.
- **Les professionnels** : Travailleurs sociaux, éducateurs, médiateurs, etc.
- **Les entreprises** : Entreprises locales, acteurs économiques du territoire, etc.

Cette diversité de profils permet d'enrichir les échanges et de croiser les regards sur les enjeux de cohésion sociale.

Le comité de cohésion sociale joue un rôle essentiel dans la dynamique locale en matière de cohésion sociale. Il est notamment chargé de :

- **Identifier les besoins et les problématiques liés à la cohésion sociale** : Le comité analyse les données sociales et économiques du territoire, recueille les témoignages des habitants et des acteurs locaux pour identifier les besoins et les problématiques en matière de cohésion sociale.
- **Formuler des propositions et des recommandations** : Sur la base de l'analyse réalisée, le comité formule des propositions et des recommandations concrètes pour améliorer la cohésion sociale sur le territoire.
- **Favoriser le dialogue et la concertation** : Le comité organise des rencontres et des échanges entre les différents acteurs pour favoriser le dialogue, la concertation et la co-construction de solutions.
- **Soutenir et encourager les initiatives locales** : Le comité apporte son soutien aux initiatives locales qui contribuent à renforcer la cohésion sociale, en termes de communication, de financement ou de mise en réseau.
- **Assurer un suivi et une évaluation des actions** : Le comité suit l'évolution des actions menées et procède à une évaluation régulière de leur impact sur la cohésion sociale.

Fonctionnement du comité de cohésion sociale : Le comité de cohésion sociale se réunit régulièrement, au moins quatre fois par an, pour examiner les dossiers en cours, débattre des thématiques liées à la cohésion sociale et prendre les décisions nécessaires. Les réunions sont ouvertes à tous les partenaires intéressés et animées par un facilitateur désigné au sein du comité.

La mise en place d'un comité de cohésion sociale ouvert à tous les partenaires constitue un outil précieux pour renforcer la cohésion sociale sur le territoire. Ce comité permet de favoriser le dialogue, la concertation et la co-construction de solutions concrètes pour améliorer la qualité de vie des habitants et construire une société plus inclusive.

Afin de renforcer la réalisation de projets de cohésion sociale communs, d'assurer la complémentarité des actions et la mutualisation des moyens, **une convention de coopération avec la commune d'Hersin-Coupigny** sera proposée prochainement au conseil municipal (une liste d'actions a été pré-identifiées avec des « actions passerelles » entre les deux communes en termes d'animations).

Modalités d'animation citoyenne

L'animation citoyenne joue un rôle crucial dans la vie démocratique locale en permettant aux habitants de s'impliquer dans la prise de décision et de contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie. Elle favorise le dialogue, l'échange d'idées et la co-construction de solutions collectives, contribuant ainsi à renforcer la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à la commune.

Des obstacles à la participation citoyenne : cependant, mobiliser les habitants et les encourager à participer activement à la vie locale n'est pas toujours aisé. Plusieurs obstacles peuvent freiner l'engagement citoyen :

- **Difficulté d'accès à l'information :** Les habitants ne sont pas toujours informés des initiatives et des projets en cours, ce qui peut limiter leur motivation à s'impliquer.
- **Manque de temps et d'énergie :** Le rythme de vie actuel peut laisser peu de place à la participation citoyenne, perçue comme une contrainte supplémentaire.
- **Sentiment d'impuissance :** Certains habitants peuvent se sentir désemparés face à la complexité des enjeux et douter de l'impact réel de leur implication.
- **Difficulté à identifier les leviers d'action :** Il peut être difficile pour les habitants de savoir comment et où s'impliquer concrètement.

Le tissu associatif : un levier pour faciliter l'animation citoyenne. Face à ces obstacles, le tissu associatif présent sur la commune peut constituer un levier précieux pour faciliter l'animation citoyenne. Les associations, enracinées dans le territoire et proches des habitants, disposent de plusieurs atouts pour mobiliser et impliquer les citoyens :

- **Connaissance fine du territoire et des habitants :** Les associations ont une connaissance approfondie des besoins et des attentes des habitants, ce qui leur permet de proposer des actions d'animation citoyenne pertinentes et adaptées.
- **Réseau de bénévoles engagés :** Les associations disposent d'un réseau de bénévoles motivés et impliqués, prêts à s'investir dans des actions d'animation citoyenne.
- **Capacités d'organisation et d'animation :** Les associations possèdent des compétences en matière d'organisation et d'animation, ce qui leur permet de mettre en place des actions dynamiques et attractives pour les habitants.
- **Lien de confiance avec les habitants :** Les associations bénéficient souvent d'un lien de confiance avec les habitants, ce qui facilite la mobilisation et la participation citoyenne.

S'appuyer sur le tissu associatif pour une animation citoyenne efficace

Pour tirer pleinement parti du potentiel du tissu associatif en matière d'animation citoyenne, il est important de mettre en place une collaboration étroite et constructive entre les collectivités locales et les associations. Voici quelques pistes d'action :

- **Identifier les associations ressources :** Recenser les associations actives dans le domaine de l'animation citoyenne et établir des partenariats privilégiés avec celles qui disposent des compétences et des réseaux les plus adaptés aux besoins du territoire.

- **Coconstruire des programmes d'animation citoyenne** : Associer les associations à la définition des programmes d'animation citoyenne, en tenant compte de leurs expériences et de leurs propositions.
- **Apporter un soutien financier et logistique** : Soutenir financièrement les associations qui mènent des actions d'animation citoyenne et leur apporter un appui logistique en termes de communication, de locaux ou de matériel.
- **Valoriser les initiatives associatives** : Promouvoir les actions d'animation citoyenne menées par les associations auprès des habitants et des autres acteurs locaux.

En conclusion, le tissu associatif constitue un allié précieux pour relever le défi de l'animation citoyenne. En s'appuyant sur les compétences, les réseaux et la proximité des associations, les collectivités locales peuvent favoriser la participation des habitants à la vie locale, renforcer la cohésion sociale et construire une démocratie plus inclusive et plus vivante.

Une évaluation en continue :

Afin d'améliorer les actions menées dans le cadre de cette déclinaison communale, des outils d'évaluation et d'observation communale seront créés et feront l'objet d'une annexe à la présente déclinaison communale.

Il est ainsi proposé d'appuyer cette présente convention par une évaluation en continu du programme d'actions. La démarche évaluative sera menée chaque année avec la mise en place dès la première année, d'un « référentiel d'impacts » (outils de suivi composés de critères d'évaluation). Il s'agira à la fois, de mieux comprendre la réalité des deux quartiers et leurs évolutions dans le but de mieux adapter la réponse des institutions aux besoins locaux.

Les signataires

Les signataires conviennent de poursuivre et de renforcer leur partenariat conformément aux principes définis dans le document-cadre du Contrat de Ville et dans la présente convention d'application communale.

Ils s'engagent à réaliser d'ici le 31 décembre 2030 les actions mettant en œuvre ces principes et objectifs, à mobiliser les moyens nécessaires et à en assurer le suivi, l'évaluation et à y apporter les adaptations utiles.

Fait à MARLES-les-MINES

Le 09 JUL. 2024

	 Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane	 PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS Liberté Égalité Fraternité
Jean-Marie CARAMIAUX, Maire d'Hersin-Coupigny 	Olivier GACQUERRE, Président de la Communauté d'Agglomération Béthune- Bruay-Artois Lys Romane 	Jacques BILLANT, Préfet du Pas-de-Calais 

